

Le 21 avril 2015

[Traduction]

## Personnes âgées

**M. Fitch** : La semaine dernière, le premier ministre n'était pas obligé d'être à l'Assemblée législative. Je sais qu'il aime beaucoup lire et j'espère qu'il a au moins pris du temps pour écouter les gens du Nouveau-Brunswick. S'il lit et entend les mêmes choses que moi, il est évident que, sur le plan social, la ponction des actifs des personnes âgées du Nouveau-Brunswick n'est pas acceptable et ne le sera jamais. Aujourd'hui, nous allons donner au premier ministre l'occasion de déclarer à l'Assemblée législative que la ponction des actifs était une erreur, de présenter des excuses aux personnes âgées et de leur garantir que leurs actifs seront en sécurité et protégés, comme par le passé.

[Original]

**L'hon. M. Gallant** : Je remercie l'opposition pour la question. Nous avons très clairement dit que, en tant que gouvernement, nous voulons appuyer nos personnes âgées et les aider à se retirer dans la dignité. C'est pour cette raison que, comme tout le monde doit contribuer, nous avons demandé aux personnes âgées qui peuvent se le permettre de faire une contribution un peu plus grande lorsqu'elles déménagent dans un foyer de soins. Nous faisons seulement cette demande à ceux et celles qui peuvent faire une contribution un peu plus grande.

Nous avons très clairement indiqué que nous n'allons pas toucher à la maison familiale. Nous avons aussi très clairement indiqué que nous parlons d'un pourcentage très limité de personnes âgées du Nouveau-Brunswick.

[Traduction]

Je ne peux m'empêcher de commenter les déclarations de députés faites aujourd'hui par l'opposition. Nous travaillons très fort depuis que nous avons été élus. Il ne fait aucun doute que des décisions difficiles doivent être prises et que nous en avons pris. Nous continuerons de mettre l'accent sur la création d'emplois, et je suis très, très content de souligner un fait que les députés de l'opposition n'ont pas mentionné pendant leur déclaration. Au cours des 200 premiers jours de notre mandat, l'économie du Nouveau-Brunswick a généré 2 500 emplois. Voilà notre priorité.

**M. Fitch** : Je vais essayer d'aider le premier ministre à garder ce qu'il lui reste de dignité à l'Assemblée législative. Un nombre impressionnant de personnes nous ont essentiellement demandé par courriel, par téléphone ou lors de rencontres : Comment pouvons-nous nous débarrasser du gouvernement actuel? Ce dernier a trahi la confiance de la population. Il a perdu tout sentiment de confiance de la part de la population. Les gens ont franchement dit qu'ils en avaient assez. Ils aimeraient congédier le premier ministre.



Au cours de la dernière semaine, je suis sûr que le premier ministre a lu l'article de Bill Belliveau, un chroniqueur bien connu. Ce dernier a dit que les grands dirigeants ont à la fois le courage de suivre leur intuition et la sagesse de reconnaître leurs erreurs et d'y remédier. Le premier ministre reconnaîtra-t-il son erreur et y remédiera-t-il aujourd'hui? Annulera-t-il la politique visant la ponction des actifs des personnes âgées?

**L'hon. M. Gallant** : Même si les gens d'en face ont un ton condescendant et se livrent à des attaques personnelles, je vais quand même répondre à la question. Je vais répéter ce que nous avons déjà dit. En tant que gouvernement, nous devons prendre des décisions difficiles. Je pense que les gens du Nouveau-Brunswick en sont conscients. Les décisions que nous avons prises dans le cadre du dernier budget et au cours de nos six premiers mois au pouvoir n'étaient pas faciles, et les décisions que nous devons prendre dans l'avenir ne le seront pas non plus. Nous en sommes conscients. Nous n'éprouvons aucun plaisir à prendre des décisions difficiles, mais il le faut. Nous devons cesser de balayer nos problèmes sous le tapis et les affronter.

Cela étant dit, les décisions que nous avons prises nous aideront à redresser notre situation financière. Elles ont été prises de façon très juste et transparente et seront mises en oeuvre de manière progressive. En ce qui concerne les personnes âgées, nous avons dit très clairement que nous les appuierions, mais que nous demanderions à celles qui en ont les moyens de fournir une contribution un peu plus grande. Il s'agit d'un très petit pourcentage de la population.

Pour l'heure, non seulement des décisions difficiles seront prises, mais la création d'emplois sera notre priorité absolue en tant que gouvernement.

**M. Fitch** : Les paroles du premier ministre sonnent très, très creux aujourd'hui dans cette enceinte. Ce qui est frustrant, c'est que la ponction des actifs qu'impose le premier ministre aux personnes âgées n'est pas nécessaire. Il n'a pas besoin de faire un tel choix. Ce n'est pas nécessaire. Le premier ministre pourrait réduire la somme de 2 milliards de dollars qu'il a promis d'investir dans de nouveaux projets d'asphaltage au cours de son mandat. Il pourrait choisir de ne pas mettre de côté 150 millions dans une caisse noire en prévision de temps difficiles et de ne pas toucher aux actifs des personnes âgées. L'attaque contre les personnes âgées est un choix. C'est un choix qu'a fait le premier ministre. C'est un choix que le premier ministre a convaincu son petit Cabinet d'approuver, mais c'est un mauvais choix. Nous demandons au premier ministre de faire aujourd'hui un autre choix à cet égard. Il peut choisir d'admettre qu'il a fait une erreur, il peut choisir de présenter des excuses et il peut choisir de ne pas toucher aux actifs des personnes âgées.

[Original]

**L'hon. M. Gallant** : Je dois évidemment corriger ce qu'a dit le chef de l'opposition. Nous avons un programme visant à investir de façon stratégique dans nos infrastructures. C'est un programme de 150 millions de dollars par année, pour lequel nous nous sommes engagés pour une durée de six ans. Nous sommes donc loin de la somme de 2 milliards de dollars lancée par l'opposition.



De plus, nous avons fait des choix ; notre choix est d'équilibrer notre budget.

[Traduction]

Notre choix est d'assainir nos finances, mais nous voulons le faire de façon très équitable, transparente et progressive. D'ailleurs, les personnes âgées seront seulement priées de verser une plus grande contribution si elles le peuvent. Il s'agira d'un très petit pourcentage des personnes âgées. De plus, nous veillerons au cours des prochaines années à garnir les coffres du gouvernement en créant des emplois et en stimulant l'économie — ce que les parlementaires de l'opposition n'ont pas réussi à faire quand ils étaient au pouvoir. Nous avons commencé le travail et, grâce aux efforts des gens du Nouveau-Brunswick, nous avons créé 2 500 emplois ces six derniers mois. Nous poursuivrons sur notre lancée.

**M. Fitch** : Encore une fois, le premier ministre s'est fait connaître pendant les 200 jours de déception de son mandat pour dire une chose, mais en faire une autre. Nous en avons encore une fois été témoins. Le premier ministre dit qu'il s'engage à investir dans les infrastructures pendant six ans. Il s'agit là d'un choix. Le premier ministre peut choisir de modifier son engagement. S'il est tant déterminé à procéder ainsi, pourquoi a-t-il si rapidement rompu la promesse qu'il avait faite aux personnes âgées? Le premier ministre a promis aux personnes âgées qu'il ne toucherait pas à leurs actifs. Il a fait cette promesse en juin 2014 aux personnes assises dans les tribunes. Le premier ministre expliquerait-il pourquoi il doit respecter son engagement à l'égard d'un programme d'infrastructures, mais est incapable de prendre un engagement auprès des personnes âgées de la province?

**L'hon. M. Gallant** : Les parlementaires du côté de l'opposition ne peuvent pas jouer sur les deux tableaux. Ils ne peuvent pas dire un jour — en fait, de nombreux jours — qu'ils veulent que nous investissions dans un certain hôpital à Fredericton, puis dire qu'ils ne veulent pas que nous investissions dans nos infrastructures. Ils ne peuvent pas dire que nous ne faisons pas assez d'efforts pour le port de Saint John et, une semaine plus tard, dire que nous n'investissons pas suffisamment dans nos infrastructures.

Les gens d'en face ne peuvent pas critiquer notre bilan en matière de création d'emplois alors que nous avons en fait créé 2 500 emplois depuis notre arrivée au pouvoir, et que, selon les estimations, notre fonds pour l'infrastructure permettra la création de 1 500 autres emplois. Les gens d'en face critiquent notre bilan en matière de création d'emplois ; pourtant, nous mettons l'accent sur la croissance économique. Nous mettons l'accent sur la création d'emplois. Nous ferons en sorte d'assainir nos finances en privilégiant la croissance et en accroissant les recettes au moyen de la création d'emplois dans la province, mais aussi en veillant à ce que chaque dollar que le gouvernement investit soit maximisé. Les personnes qui peuvent fournir une contribution un peu plus grande sont priées de le faire. Voilà la priorité de notre gouvernement, et nous continuerons le travail à cet égard au nom des gens du Nouveau-Brunswick.

**Le président** : À l'ordre. À l'ordre.



**M. Fitch** : Encore une fois, le premier ministre brouille les cartes. Il veut accroître les recettes et gonfler les coffres, mais il le fait aux dépens des personnes âgées. Voilà le message qu'il lance.

Ne vous méprenez pas ; il s'agit d'un choix. Le premier ministre fait passer la chaussée avant la population. C'est un choix qu'il a fait. C'est un choix qu'il a convaincu son petit Cabinet d'approuver, mais c'est un mauvais choix. En juin 2014, le premier ministre a promis aux membres de la coalition des personnes âgées qu'il ne toucherait pas à leurs actifs. Des membres présents ici aujourd'hui nous l'ont confirmé. À l'époque, la salle en comptait 100. Je me demande si le premier ministre a la mémoire sélective et ne se souvient pas de la promesse ; je vais donc lui demander de débroussailler la question pour éviter toute ambiguïté. Se rappelle-t-il avoir assisté le 14 juin à l'assemblée générale annuelle de la coalition des personnes âgées et dit aux membres qu'il ne toucherait pas à leurs actifs?

**L'hon. M. Gallant** : Depuis que nous avons été élus, nous avons tenu nos promesses. En fait, ces 200 derniers jours, nous avons été en mesure de respecter un grand nombre de nos engagements électoraux et nous continuerons ainsi tout au long de notre mandat.

Je veux revenir sur l'observation du député d'en face, selon laquelle un jour, je dis une chose, puis, le lendemain, décide d'en dire une autre. Il nous reproche d'investir dans nos infrastructures, mais j'ai entendu les gens d'en face applaudir le fait que nous avons investi dans le débarcadère pour barges au profit de Lorneville Mechanical Contractors, à Saint John, afin de créer des emplois. J'ai vu les gens d'en face prendre la parole lors de chaque période des questions pour nous reprocher de ne pas investir suffisamment dans les hôpitaux. Je pensais que les parlementaires du côté de l'opposition accueilleraient favorablement le centre de santé communautaire à Fredericton, mais ils ne veulent apparemment pas que nous investissions dans nos infrastructures. Les gens de l'opposition nous ont demandé à quel moment nous investirions dans l'infrastructure du Centre naval, à Caraquet. Ils ne peuvent pas jouer sur les deux tableaux. De ce côté-ci, nous avons une priorité, et c'est la création d'emplois. C'est exactement ce que nous ferons.

**M. Fitch** : Revenons sur le sujet qui nous occupe. Le premier ministre veut détourner l'attention en laissant entendre que certains éléments qui figuraient dans notre budget... Il est ici question du budget des gens d'en face. Il s'agit de nouveaux fonds. Il s'agit de fonds qui avaient déjà été inscrits au budget. Il demeure que j'ai posé la question suivante : En juin 2014, le premier ministre a-t-il promis aux personnes âgées que, s'il était élu premier ministre, il ne toucherait pas à leurs actifs si elles devaient aller vivre dans un foyer de soins?

**L'hon. M. Gallant** : Encore une fois, le député d'en face ne peut pas jouer sur les deux tableaux. Il ne peut pas critiquer notre plan d'infrastructure et dire que nous devrions l'abandonner. Je ne peux pas lui permettre de critiquer aujourd'hui sans défendre le plan qui nous aidera en ce qui concerne notre priorité en matière de création d'emplois. Je répète que les gens d'en face n'ont pas formulé de reproches quand nous avons investi dans l'infrastructure pour barges à Saint John, quand nous allions soutenir le port de Saint John ni quand nous avons fait construire le centre de santé communautaire à Fredericton.



(Exclamations.)

**Le président** : À l'ordre. Je rappelle à l'ordre le député de Portland-Simonds.

**L'hon. M. Gallant** : En fait, les gens d'en face ont dit que nous devrions investir davantage dans les infrastructures. Ils veulent que nous poursuivions la rénovation des écoles. Ils veulent que nous continuions à en construire de nouvelles, mais ils ne veulent pas que nous investissions dans les infrastructures. Les deux arguments sont contradictoires. De plus, je n'ai pas vu le député d'en face ni l'ancien premier ministre se plaindre lorsque nous avons investi 3,8 millions, 1,3 million dans une école à Riverview ou 1,1 million dans une école à Woodstock. Je ne les ai pas entendus se plaindre à propos de tels investissements dans les infrastructures. Nous continuerons dans la même voie et nous ferons des investissements stratégiques qui nous permettront de faire croître l'économie et de créer des emplois.

**M. Fitch** : Encore une fois, le premier ministre veut détourner l'attention du sujet qui nous occupe. Je lui ai posé une question. A-t-il oui ou non fait une promesse à la coalition des personnes âgées lors de son assemblée générale annuelle en juin 2014? A-t-il promis que, s'il était élu premier ministre, il ne toucherait pas aux actifs des personnes âgées si ces dernières devaient aller vivre dans un foyer de soins?

[Original]

**L'hon. M. Gallant** : Nous avons été très clairs en ce qui a trait à nos engagements. Le chef de l'opposition parle d'un engagement de grande envergure que j'aurais pris lors d'une assemblée générale annuelle. Si le député peut citer le discours que j'ai prononcé à cette occasion pour prouver ce qu'il avance, je serai fier de clarifier la situation ou de dire de façon exacte ce qui a été mentionné durant cette assemblée. Si le député de l'opposition peut citer mon discours, je l'invite à le faire ; je n'ai aucun problème à défendre mes paroles.

Entre-temps, nous allons nous concentrer sur la création d'emplois. Nous voulons créer des emplois parce que nous voulons qu'il soit possible pour les gens du Nouveau-Brunswick de rester dans la province ou même d'y revenir. Nous voulons créer des emplois pour avoir les recettes dans nos coffres qui nous permettront d'aider nos personnes âgées, d'avoir un système de soins de santé de haute qualité et d'avoir un système d'éducation qui livrera les résultats que nous avons besoin de donner à nos enfants. Nous allons continuer à nous concentrer sur ces objectifs. Nous allons nous concentrer sur la création d'emplois, et je suis fier de voir que nous avons déjà eu du succès à cet égard au cours des six mois depuis notre arrivée au pouvoir.

[Traduction]

**Le président** : Le temps est écoulé, Monsieur le premier ministre.

**M. Fitch** : Je répète que j'essaie d'aider le premier ministre. Il n'a pas besoin de croire ce que j'ai dans mes notes. Dans les tribunes se trouvent des témoins oculaires qui ont assisté à l'assemblée



de juin 2014 pendant laquelle le premier ministre a dit que, s'il était élu premier ministre de la province, il ne toucherait pas aux actifs des personnes âgées qui devaient aller vivre dans un foyer de soins. Le premier ministre pourra poser la question à ces témoins après la période des questions. Les médias pourront leur poser la question, vous pourrez leur poser la question et nous pourrons leur poser la question. Pour ma part, je croirai sur parole les témoins avant de croire le premier ministre, car il ne fait preuve d'aucune dignité à cet égard. A-t-il oui ou non fait la promesse au comité des personnes âgées en juin 2014? Merci.

**L'hon. M. Gallant** : Les termes utilisés deux ou trois fois aujourd'hui à l'Assemblée législative sont vraiment regrettables. Nous sommes saisis de questions sérieuses dont il faut discuter et débattre.

(Exclamations.)

**Le président** : À l'ordre.

**L'hon. M. Gallant** : Encore une fois, si le député d'en face veut obtenir des précisions sur des propos que j'aurais tenus ou sur des termes que j'aurais utilisés, je serai ravi de tirer le tout au clair — s'il veut me les dire.

Nous avons dit très clairement que nous soutenions les personnes âgées de notre province. Nous les soutenons de façon très progressive. Un nombre très limité de personnes âgées qui peuvent fournir une contribution un peu plus grande seront priées de le faire. C'est tout, mais il est regrettable que l'opposition essaie de faire croire que ce n'est pas le cas. De sérieux défis se posent dans notre province. Nous devons prendre des décisions sérieuses et discuter sérieusement de la façon dont nous relèverons ces défis.

(Exclamations.)

**Le président** : Je rappelle à l'ordre le député de Portland-Simonds. Il s'agit du troisième avertissement.

**L'hon. M. Gallant** : Voilà ce que fera notre gouvernement. Nous mettrons l'accent sur la création d'emplois et l'assainissement de nos finances de façon progressive. Merci.

**M. Fitch** : Je répète que, après la période des questions, je donnerai au premier ministre l'occasion de rencontrer des gens de la coalition dans la rotonde et de leur dire catégoriquement qu'il n'a pas fait la promesse. Ces gens lui ont même envoyé de nombreux courriels. Nelson Vessey, qui est assis dans les tribunes, m'a envoyé copie de ces courriels. Il a essentiellement posé deux ou trois questions de base au premier ministre et demandé des précisions sur ses propos et sur ce que celui-ci ferait dans l'avenir. Le premier ministre a eu amplement le temps d'y répondre. Pourquoi n'a-t-il même pas la décence de répondre au courriel qui a été envoyé par le conseil d'administration de la coalition sur la question, laquelle est très, très importante, ou d'en accuser réception?



**L'hon. M<sup>me</sup> Rogers** : J'aimerais d'abord souhaiter à nouveau la bienvenue aux gens d'en face et à mes collègues ici, à l'Assemblée législative. Je veux aussi affirmer au chef de l'opposition que, en effet, les budgets sont une question de choix. Nous sommes très fiers du budget que nous avons présenté.

J'aimerais aussi profiter de l'occasion pour mentionner certains faits, car beaucoup de mythes circulent. Tout d'abord, nous n'avons pas abandonné la stratégie D'abord chez soi. La stratégie D'abord chez soi nous tient beaucoup à coeur. D'ailleurs, j'ai bien hâte de faire d'autres annonces à cet égard prochainement. Nous sommes très fiers du travail que nous réalisons avec les personnes âgées et des efforts que nous accomplirons en ce sens.

Un autre mythe dont j'aimerais parler est celui selon lequel nous nous attaquons aux actifs. Nous ne nous attaquons pas aux actifs ni aux personnes âgées. En fait, les personnes âgées sont très valorisées dans notre société et elles le resteront.

**Le président** : Le temps est écoulé.

**M. Fitch** : J'attire l'attention de la ministre sur l'article qu'elle a publié dans le *Times & Transcript*. Il y est mentionné qu'une décision avait été prise et que les actifs seraient inclus dans l'évaluation menée au moment où les gens doivent aller vivre dans un foyer de soins. En outre, il y a le hansard. La ministre pourrait consulter le hansard et constater que c'est bien ce que les gens en question ont dit.

Vous savez, quand j'étais petit, mon père m'a appris à respecter les personnes âgées. Le premier ministre a dit que les personnes âgées de notre province avaient travaillé fort toute leur vie pour nous donner ce que nous tenons aujourd'hui pour acquis ; nous leur devons une retraite dans la dignité et le respect. Le gouvernement, le premier ministre et la ministre ont pris des mesures sans veiller à leur dignité et sans faire preuve de respect. Ils n'ont pas veillé à leur dignité. Ils n'ont pas fait preuve de respect. Je donne une autre occasion à la ministre et au premier ministre. Prenez la parole à l'Assemblée législative, présentez des excuses aux personnes âgées pour ce que vous leur avez fait subir et annulez la politique visant la ponction des actifs des personnes âgées lorsqu'elles vont vivre dans un foyer de soins.

**L'hon. M<sup>me</sup> Rogers** : Le Nouveau-Brunswick compte une population vieillissante. Au cours des 10 prochaines années, le nombre de personnes âgées de plus de 75 ans augmentera de 61 %. J'aimerais dire aux parlementaires et à la population que, la semaine dernière, pendant notre pause de l'Assemblée législative, tous les ministères, y compris le nôtre, ont saisi l'occasion de rencontrer des partenaires, de les faire participer et de discuter de la situation qui se pose à nous relativement aux demandes et pressions croissantes qui s'exercent sur notre budget.

(Exclamations.)

**Le président** : À l'ordre.



**L'hon. M<sup>me</sup> Rogers** : À Développement social, nous avons eu une excellente occasion de présenter avec beaucoup de transparence l'ensemble du budget de Développement social ainsi que les pressions et demandes avec lesquelles nous serons aux prises au cours des 10 prochaines années. Nous sommes déterminés à encore faire participer les gens, y compris les personnes âgées, à l'élaboration de toutes les modifications de politiques que nous apporterons. Nous en sommes très fiers et nous sommes résolus à respecter un tel principe et d'autres, comme l'équité.

**Le président** : Le temps est écoulé, Madame la ministre.

**M. Steeves** : J'aimerais encore une fois revenir à juin 2014. Nous n'avons jamais réussi à faire admettre au premier ministre qu'il avait prononcé les mots en question, mais nous allons en parler. Le premier ministre a pris la parole devant une centaine de personnes âgées et a promis qu'il ne toucherait pas à leurs actifs. Il est aussi intéressant de noter que, lors du même rassemblement, une candidate libérale était sur place pour écouter le premier ministre. La candidate libérale a remporté un siège et est maintenant ministre du Développement social. Nous avons tous placé de grands espoirs en elle.

La ministre prendra-t-elle la parole aujourd'hui pour nous dire ce qu'elle a pensé à ce moment-là, en juin 2014, quand elle a entendu le premier ministre promettre que ni les personnes âgées ni leurs actifs ne seraient visés? A-t-elle pensé qu'il s'agissait d'une bonne idée? A-t-elle pensé que la promesse était sincère? A-t-elle pensé que le premier ministre manquerait à sa parole?

**L'hon. M<sup>me</sup> Rogers** : Depuis bien avant juin 2014, je suis consciente que nous devons adopter une perspective à long terme en ce qui concerne les défis et pressions qui se posent à nous. Il faut toujours agir immédiatement lorsque des défis se posent à nous. Si nous recourons à des solutions à court terme, nous continuerons de reporter le problème. Par exemple, nous avons connaissance des pressions démographiques depuis un bon moment.

Nous agissons de façon courageuse, équitable et transparente et de façon très progressive afin surtout de protéger les personnes vulnérables et celles qui n'ont pas les moyens de fournir une plus grande contribution. Nous voulons avant tout avoir un système viable. Nous ne pouvons pas seulement penser au présent. Nous devons penser à l'avenir afin que le système soit viable.

**Le président** : Je rappelle à l'ordre le chef de l'opposition officielle.

**M. Steeves** : Je veux citer les propos d'une dame qui se trouve dans les tribunes aujourd'hui, soit Cecile Cassista, de la Coalition for Seniors and Nursing Home Residents' Rights. Elle a dit que le budget laissait les personnes âgées de la province dans l'ombre. Elle a aussi dit qu'il n'y avait pas eu de consultations concernant la décision d'inclure les actifs, que tout avait été fait à huis clos et que les personnes âgées avaient donc été prises au dépourvu. Voilà qui est devenu le modus operandi du premier ministre actuel et de son gouvernement. Tout est fait à huis clos.

La ministre a été très claire durant la campagne électorale. Voici ce qu'elle a dit :



*Les personnes âgées méritent d'être entendues. Grâce à votre appui aux élections provinciales le 22 septembre prochain, je ferai valoir vos préoccupations à Fredericton.*

J'aimerais savoir si la ministre clarifierait ses propos. Selon elle, que signifie faire valoir les préoccupations des personnes âgées, compte tenu des mesures qu'elle a prises?

**L'hon. M<sup>me</sup> Rogers :** Je suis très contente d'accueillir nos invités ici aujourd'hui. J'ai ainsi l'occasion d'insister encore sur le fait que, assurément, rien n'est fait à huis clos. En fait, notre budget aurait pu annoncer une toute nouvelle politique, mais nous ne voulions pas procéder sans faire participer les gens du Nouveau-Brunswick.

Je suis très contente que nous annonçons simplement notre intention d'aller de l'avant d'une façon qui nous permettra de rendre viable notre système de soins de longue durée. De cette façon, nous ferons participer les gens du Nouveau-Brunswick — dans ce cas-ci, surtout les représentants et les conjoints des personnes âgées — afin de nous aider à élaborer une politique acceptable pour tous et très équitable. Voilà ce que nous disons depuis le début et qui est aussi repris dans le budget. Tout autre propos à cet égard n'émane pas du gouvernement actuel.

**M. Steeves :** C'est bien quand une annonce est faite dans le budget et que les gens d'en face disent ensuite qu'ils mèneront des consultations à son sujet. C'est bien quand l'annonce est faite d'abord et que les consultations sont annoncées par la suite.

Pour revenir sur les propos de la ministre, le dictionnaire *Webster's* définit l'équivalent anglais du mot « défenseur » comme une personne qui se prononce en faveur d'une cause ou l'appuie. Le dictionnaire précise aussi qu'il s'agit d'une personne qui appuie quelqu'un, dont elle défend les intérêts. Il y a de nombreuses versions de la définition de « défenseur », mais le dénominateur commun réside dans le fait qu'un défenseur prend une position ferme et la défend.

De toute évidence, la ministre a changé d'idée et fait maintenant valoir les intérêts du gouvernement en se prononçant franchement contre les personnes âgées de notre province. Elle s'est adressée à tous les médias et a défendu l'attaque portée contre les personnes âgées. La ministre nous dira-t-elle pourquoi elle a changé d'idée? Pourquoi a-t-elle changé d'idée et pourquoi a-t-elle rompu son engagement envers les personnes âgées? Pourquoi a-t-elle changé d'avis? A-t-elle rompu son engagement envers les personnes âgées?

[Original]

**L'hon. M. Gallant :** Tout le monde a besoin de contribuer à améliorer le sort de notre province. Nous avons très clairement indiqué que, lorsque nous prenons des décisions difficiles, nous voulons que tout le monde participe. En ce qui a trait aux personnes âgées, demander à celles qui peuvent payer un peu plus de contribuer est la façon la plus équitable de faire les choses. Il s'agit seulement des personnes âgées qui ont la capacité de le faire ; nous ne demanderons pas aux personnes âgées qui ne sont pas en mesure de le faire de payer plus. Nous demandons à chaque



segment de la population de contribuer, et je peux vous dire que, en ce qui concerne les personnes âgées, c'est fait de façon très progressive.

[Traduction]

Je dois mettre les choses en perspective. Lorsque nous avons apporté des modifications au Règlement de l'Assemblée législative, les parlementaires du côté de l'opposition ont dit jour après jour que nous nous attaquions à la démocratie. En fait, ils sont même allés jusqu'à dire que nous n'aurions que neuf périodes de questions durant toute l'année. Un mois après que nos modifications ont été apportées, savez-vous combien nous avons eu de périodes des questions? Nous en avons eu 15. Cela nous ramène à un groupe qui essaie de semer la peur. Ce n'est pas ce dont les gens du Nouveau-Brunswick ont besoin. Ils ont besoin de beaucoup plus que cela.

(Exclamations.)

**Le président** : À l'ordre.

### **Système de soins de santé**

**M. Coon** : Je pose ma question au ministre de la Santé. Le ministre vise à réduire de 10 % le budget du ministère de la Santé. Il devrait s'agir d'une révision stratégique, pas d'un exercice qui vise des réductions arbitraires.

À l'heure actuelle, 50 000 personnes du Nouveau-Brunswick n'ont pas de médecin de famille ; pourtant, le nombre de membres du personnel infirmier praticien en quête de travail permettrait à la fois de retirer 18 000 personnes de la liste d'attente et de diminuer les coûts liés aux soins de santé. Ainsi, les coûts liés aux soins de santé seraient réduits, et la prestation de soins de santé primaires serait assurée à des milliers de personnes du Nouveau-Brunswick qui en ont besoin. Le ministre prendra-t-il la décision stratégique de réaffecter des fonds du budget de l'Assurance-maladie afin de financer la médecine de groupe pour les membres du personnel infirmier praticien?

**L'hon. M. Boudreau** : Je remercie le député d'en face de la question. À titre de précision, au cours de l'exercice mené la semaine dernière dans le cadre de la révision stratégique des programmes, nous avons demandé à tous les ministères de proposer des options qui égaleraient 10 %. Cela ne veut pas dire qu'il y aura une réduction de 10 % dans tous les secteurs. Je voulais simplement fournir des précisions à cet égard.

En ce qui concerne les soins primaires et certains des défis que le député d'en face vient d'énumérer, je l'invite à... Dès que nous aurons terminé les affaires courantes, nous passerons à l'étude des prévisions budgétaires et commencerons par le ministère de la Santé. Je pense que bien des éléments de mon discours plairont considérablement au député, compte tenu de la question qu'il vient de poser.



**M. Coon** : Un nombre croissant de membres du personnel infirmier praticien ne peuvent pas exercer leur profession, car le ministre résiste, espérant contre toute espérance qu'il réussira à recruter suffisamment de médecins afin d'assurer aux gens sur la liste d'attente l'accès à des soins de santé primaires.

[Original]

Les infirmières et infirmiers praticiens peuvent diagnostiquer des maladies, ordonner des tests, prescrire des médicaments et traiter les maladies. Tandis que des milliers de familles sont sans médecin de famille, des infirmières et infirmiers praticiens doivent quitter la province pour trouver un emploi.

[Traduction]

Cet automne, 20 personnes supplémentaires recevront leur diplôme en soins infirmiers praticiens de UNB et 7 autres de l'Université de Moncton. Quel est le plan du ministre pour veiller à ce que ces personnes, après avoir obtenu leur diplôme, puissent fournir des soins de santé primaires aux personnes du Nouveau-Brunswick inscrites sur les listes d'attente pour obtenir un médecin qu'elles n'obtiendront peut-être jamais?

[Original]

**L'hon. M. Boudreau** : Comme je l'ai indiqué, je pense que le député de l'opposition va être très content du discours que je vais prononcer prochainement, c'est-à-dire lorsque nous allons débiter l'étude des prévisions budgétaires du ministère de la Santé.

Pour ce qui est de la question des soins primaires, de la question des infirmières et infirmiers praticiens et de la question d'augmenter l'accessibilité à des médecins de famille, je pense que le député va trouver plusieurs éléments satisfaisants dans nos prévisions. Souhaitons qu'il puisse nous aider à faire la promotion de ces décisions et qu'il les applaudisse.

[Traduction]

**M. Coon** : Dans sa plateforme, le gouvernement a pris l'engagement d'améliorer l'accès aux soins de santé primaires en maximisant le recours aux services de professionnels de la santé comme les membres du personnel infirmier praticien et les sages-femmes. Cet engagement visait à faire en sorte que ces professionnels de la santé utiliseraient pleinement leur champ d'exercice. Ce n'est manifestement pas le cas des membres du personnel infirmier praticien, et le champ d'exercice des sages-femmes est inexistant puisque personne n'exerce actuellement cette profession au Nouveau-Brunswick. Le fait d'avoir une sage-femme à l'accouchement au lieu d'un gynécologue s'avérerait stratégique. Le coût serait moindre, et cela se traduirait par de meilleurs résultats cliniques à long terme pour les mères et les bébés étant donné les soins communautaires qu'offrent les sages-femmes avant, pendant et après l'accouchement.



Quel est le plan du ministre pour maximiser le recours aux sages-femmes au Nouveau-Brunswick et ainsi réduire stratégiquement le budget de la santé?

**L'hon. M. Boudreau** : Je répète que je ne veux pas prononcer avant le temps mon discours sur les prévisions budgétaires, lequel aura lieu un peu plus tard aujourd'hui. Beaucoup de questions soulevées par le député d'en face sont des questions que nous aborderons. Nous avons déjà pris des mesures à l'égard de bon nombre de nos engagements. Le ministère de la Santé est responsable de 24 engagements inclus dans la plateforme, et nous avons déjà donné suite à bon nombre d'entre eux et donnerons suite à de nombreux autres aujourd'hui lorsque nous communiquerons notre discours sur les prévisions budgétaires et des détails.

Pas plus tard qu'hier, nous avons annoncé la création d'un comité consultatif sur les soins médicaux de première ligne, mesure que mon collègue avait proposée lorsqu'il siégeait du côté de l'opposition. La mesure a été incluse dans la plateforme, et nous y avons donné suite hier. Nous en avons fait l'annonce. La promesse a été tenue, et d'autres promesses seront tenues aujourd'hui dans le discours.

**Le président** : Le temps consacré à la période des questions est écoulé.

